

<b>Année scolaire 2025-2026</b>	<b>Montant</b>
<b>Droits d'ouverture de dossier (nouveaux élèves)</b>	
Ouverture de dossier	50 \$
<b>Services éducatifs obligatoires</b>	
Droits d'inscription	200 \$
Droits de scolarité <sup>1</sup>	4 796 \$
Frais afférents et accessoires obligatoires : frais de location de cadenas, frais pour l'assurance accident scolaire, frais de base pour les sorties éducatives obligatoires, accès à des logiciels en ligne, frais reliés aux activités socioculturelles et sportives communes et aux semaines thématiques.	411 \$
Frais reliés aux programmes : Selon le niveau de l'élève, ces frais couvrent les fournitures utilisées en arts plastiques, le matériel périssable pour les cours de chimie, de physique et de sciences et technologie, la participation à l'activité théâtre dans le cadre du cours de français, les services d'orientation scolaire, les frais de location de volumes, certaines conférences et sorties obligatoires, etc.	Les frais varient selon les choix de programmes
Autres frais accessoires : Ces frais couvrent l'agenda Studyo et l'imprimerie.	92 \$
1 Le cas échéant, le montant des droits de scolarité pourra être majoré d'un montant égal à l'écart du montant de la subvention prévue et le montant réel établi aux règles budgétaires 2024-2025 du Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ).	
<b>Volet technologique</b>	
Chromebook Air	
• 1 versement	À déterminer \$
Frais de configuration - frais de préparation personnalisée de l'outil technologique pour chacun des élèves - paiement unique	145 \$
Frais d'utilisation de réseaux - frais de structure, frais d'accès, service d'une ressource dédiée à la technopédagogie et de deux techniciens informatiques - paiement annuel	229 \$
<b>Services accessoires facultatifs</b>	
• Frais de transport scolaire – pour le transport des villes suivantes : Beloeil, St-Basile-le-Grand, St- Bruno, Boucherville, Chambly, Carignan, Ste-Julie, St-Hilaire, Otterburn Park, McMaster ville et St- Mathieu-de-Beloeil ( <b>ZONE 1</b> )	1 140 \$
Le montant des frais de transport pourrait varier advenant un changement dans les subventions octroyées par le MEQ	
• Frais de transport scolaire – pour le transport des villes suivantes : Longueuil, St-Hubert et St-Lambert ( <b>ZONE 2</b> )	1 287\$
Le montant des frais de transport pourrait varier advenant un changement dans les subventions octroyées par le MEQ	
• Frais de transport scolaire – pour le transport de la ville de Brossard ( <b>ZONE 3</b> )	1 810 \$
Autres services facultatifs : D'autres services facultatifs peuvent être offerts (voyages, activités culturelles, activités sportives, autres) et seront payables selon les modalités qui seront communiquées au moment opportun.	
<b>Réduction selon la politique familiale</b>	
Lorsque la famille inscrit plus d'un enfant de la même famille en même temps au Collège Trinité et à l'Académie des Sacrés-Coeurs, les frais de scolarité ou les services de garde éducatifs à la petite enfance 4 ans de 8 h 45 à 11 h 05 et de 12 h 45 à 15 h 15, ou encore les droits d'éveil et de formation au préscolaire 5 ans seront réduits de 10 % pour le 2 <sup>e</sup> enfant, 15% pour le 3 <sup>e</sup> enfant et 20 % pour le 4 <sup>e</sup> enfant. Le premier enfant étant toujours considéré comme celui qui est le plus âgé. Par l'énoncé « un enfant de la même famille », l'établissement entend un enfant ayant le même père, la même mère ou le même tuteur puisque la réduction est accordée en fonction du lien de filiation.	
<b>Modalité de paiement</b>	
Les droits d'inscription de 200 \$ sont payables lors de la demande d'inscription et sont renouvelables annuellement.	
Le solde est payable par paiement préautorisé en 10 versements égaux du 1 <sup>er</sup> septembre 2025 au 1 <sup>er</sup> juin 2026 inclusivement.	
<b>Services accessoires facultatifs</b>	
Selon les activités proposées aux élèves dans le cadre de cette passion, ces frais couvrent les droits d'entrée, le transport, la location et/ou l'achat de matériel (ou logiciels) spécialisé(s). Ils servent également à couvrir les services professionnels et techniques nécessaires à accompagner, soutenir et encadrer les élèves lors de certaines activités spécifiques. <b>Le nombre de sorties/activités varie de 14 à 16 par année selon l'horaire établi par le responsable passion.</b>	
Passion Santé et plein air	1 <sup>re</sup> et 2 <sup>re</sup> secondaire: 655 \$
Passion Techno science	1 <sup>re</sup> et 2 <sup>re</sup> secondaire: 764 \$
Passion Monde	1 <sup>re</sup> et 2 <sup>re</sup> secondaire: 764 \$
Passion Arts	1 <sup>re</sup> et 2 <sup>re</sup> secondaire: 764 \$